



DISPENSE D'ENQUÊTE – 11.02.2025

Propriétaire : Commune de Chamblon
Rue du Village 1
1436 Chamblon

N° de parcelle : 45

Nature des travaux et description de l'ouvrage : Mise en place d'un cabanon (espace de rangement) pour le club de pétanque « Chamboules »

Adresse de l'ouvrage : Chemin Derrière la Ville – 1436 Chamblon

Le dossier peut être consulté au Greffe municipal
du 11 février au 13 mars 2025

Droit de recours (art. 95. LPA-VD Loi sur la procédure administrative) :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne) dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée. Il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.

La Municipalité